

**Commission : Discipline**  
**Date : 29 avril 2026**

*Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.*

## Récapitulatif des récidives d'avertissement :

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D2	25 04 26	ST SEVERIN PALLUAUD	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 04 26	35€
D3	25 04 26	OFC RUELLE	2 matchs de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	27 04 26	41€
D3	26 04 26	CO LA COURONNE	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 04 26	35€
U13	25 04 26	JA BEL AIR	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 04 26	35€

## Autres sanctions :

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D2	25 04 26	ASFC VINDELLE	2 matchs de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 04 26	41€
D3	18 04 26	AS SAINT YRIEIX 16	2 matchs de suspension de terrain avec sursis	Art. 2.2.1.b du Règlement Disciplinaire	Club	30 04 26	150 € avec sursis
D3	25 04 26	FC ROULLET	4 matchs de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 04 26	60€
D3	25 04 26	FC ROUILLAC	7 matchs de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 04 26	160€
D3	25 04 26	ES FLEAC	1 matchs de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 04 26	35€
U17	25 04 26	FC LA ROCHE RIVIERES	4 matchs de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	27 04 26	60€
U17	25 04 26	ENT. FCSC-FCA-ESSP	3 matchs de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 04 26	55€
Féminines à 11	26 04 26	CF CROUIN	4 matchs de suspension	Art. 8 du Barème Disciplinaire	Joueuse	27 04 26	60€

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

**Le Président : Marcel BUISSON**

**Le Secrétaire : Didier AUBIN**